

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LABLACHERE**  
**DU 21 DECEMBRE 2021**

**Présents** : Jean Pierre LAPORTE – Martine CARRIER - Roger HALEGOUET - Dominique POUGET-TIRION – Daniel MORSELLI - Thierry BERRES - Yannick MARCHAL – Brigitte QUERE - Corinne LARCHER Régine MARCY - Jean Luc SAUTEL - Albert MOZZATI – Danièle REYNAUD

**Absents excusés** : Nicole DJIANN – Stéphanie PREVOST – Lysiane FREMON – Grégory THERAUBE

**Absents non excusés** : Éric BOISSIN, Pauline BOISSIN

**Procurations** : Nicole DJIANN à Thierry BERRES – Stéphanie PREVOST à Martine CARRIER, Lysiane FREMON et Grégory THERAUBE à Jean-Pierre LAPORTE

**Secrétaire de séance** : Thierry BERRES

**Ordre du Jour**

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 Octobre 2021**

**Approuvé à l'unanimité**

**1 - Créances admises en non-valeur Eau et Assainissement**

Il y a lieu de délibérer sur une admission en non-valeur de 2007 à 2021 pour un montant de 4 328,24€

**Approuvé à l'unanimité**

**2 – Demande de subventions éclairage du stade de la Raze**

L'éclairage du stade de la Raze est défectueux et il est nécessaire de le remplacer par un éclairage à LEDS plus performant et bien plus économique. Coût total : 35 309€ dont 27 428€ à charge du SDE07. Le CM sollicite une subvention de la Fédération Française de Football et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Approuvé à l'unanimité**

**3 – Tarif Eau et Assainissement**

Le tarif de l'eau et de l'assainissement ainsi que les prestations de service et de travaux sont en légère augmentation (environ 3%). La délibération fixant les nouveaux tarifs sera communiquée par affichage et sur les réseaux sociaux de la commune.

*Jean-Luc SAUTEL* : comment est calculé le forfait de branchement de l'assainissement et comment cela se passe pour ceux qui n'en ont pas ?

*Dominique POUGET-TIRION* : les chiffres sont basés sur ce qui se pratique dans les autres communes ou syndicats

*Corinne LARCHER* : Comment cela se passe lorsque les relevés de compteurs sont communiqués par l'administré lui-même ?

*Dominique POUGET-TIRION* : on fait confiance mais de toute façon nous vérifions la concordance avec les factures précédentes.

*Le maire* : les compteurs dans le domaine privé disparaissent au fur et à mesure des travaux.

**Approuvé à l'unanimité**

**4 – Régularisation achat terrain à Vinchannes**

Il s'agit de régulariser une bande de terrain de 56ca Chemin de Vinchannes et cédée à la commune il y a plusieurs années (élargissement de la route) mais qui n'avait jamais fait l'objet d'un acte notarié.

**Approuvé à l'unanimité**

**5 – Contrat assurance risques statutaires**

Le centre de gestion de l'Ardèche a mis en concurrence le contrat d'assurance statutaire qui prenait fin au 31 /12/2021. La Sofaxis a été retenue et propose les conditions suivantes : Contrat de 4 ans à compter du 01/01/2022. Franchise de 10 jours par arrêt maladie et taux de 6.47% pour les agents CNRACL et 0.95% pour les agents IRCANTEC

*Roger* : Quelle est la différence avec l'ancien contrat ?

*Christine LABALME* (secrétaire générale) : C'est le même contrat mais avec une augmentation des garanties

**Approuvé à l'unanimité**

**6 – Choix des entreprises travaux de l'Estrade**

Une consultation type marché public a été engagée du 19/11/21 au 13/12/2021. 7 entreprises ont déposé un dossier. Au regard de leurs analyses, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise LEYRIS qui a obtenu la meilleure note (89,24%) et pour un montant de 209 800€.

*Jean-Luc SAUTEL* : Qui fait partie de la Commission d'Appel d'offres ?

*Le maire* : Martine CARRIER, Dominique POUGET-TIRION, Stéphanie PREVOST, Jean-Pierre LAPORTE

*Jean-Luc SAUTEL* : Est-ce qu'il y aura des coupures d'eau ? Quelle sera la durée des travaux ?

*Dominique POUGET-TIRION* : pas de coupures d'eau et le chantier est prévu pour 20 semaines

*Corinne LARCHER* : le transfert des compteurs est-il prévu lors de ces travaux ? Qui paye les travaux ?

*Dominique POUGET-TIRION* : oui les compteurs seront sortis du domaine privé. Les travaux sont à la charge du budget eau avec des dossiers de subventions (DETR, Agence de l'Eau, Département)

*Régine MARCY* : est-il possible de faire des études sur les canalisations et particulièrement la présence de plomb ?

*Dominique POUGET-TIRION* : non car les canalisations sont enterrées et les constatations sont faites lors des travaux.

*Le maire* : il n'existe pratiquement plus de canalisations en plomb sur le domaine public

**Approuvé à l'unanimité**

#### **7 – Demande de subventions projet de l'Estrade – Complément à la délibération du 25 janvier 2021**

Le projet de travaux d'amélioration des canalisations d'eau potable de l'Estrade a été légèrement modifié. Déjà subventionné à hauteur de 100 000€ par une dotation de l'Etat, le CM sollicite des subventions de l'Agence de l'Eau et du département.

**Approuvé à l'unanimité**

#### **8 – Décision modificative n° 1**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire les virements de crédits suivants en investissement

Opération 56 (Basilique) compte 21318- autres bâtiments publics : - 15 000€

Opération 11 (Voirie) compte 2151-réseaux de voirie : +8 000€

Opération 26 (école) compte 2183 – matériel bureau et informatique : + 7 000€

Cela n'affecte en aucun cas le budget, il s'agit de virements d'une opération à une autre

*Corinne LARCHER* : les augmentations du budget sont elles liées aux travaux de l'école ? La subvention non accordée par l'Agence de l'eau a-t-elle eu une influence ?

*Martine CARRIER* : oui en grande partie

**Approuvé à l'unanimité**

### **Questions diverses**

#### **Dégradations ancien bâtiment des Pervenches et vol de fauteuils handicapés**

Deux mineurs de 14 ans ont été identifiés et convoqués en mairie en présence de leurs parents. Ils se sont excusés auprès de la victime et ont restitué les fauteuils.

#### **Jordan BONNAURE**

Jordan BONNAURE a été sacré cette année champion du monde de pétanque – vives félicitations

#### **La fibre – Avancement – Servitudes**

Martine CARRIER fait le point sur l'avancement de la fibre. Des conventions de passages filaires ou d'implantations de poteaux sont envoyées aux particuliers mais lorsque les conditions l'exigent, une servitude leur est adressée afin de ne pas hypothéquer le déploiement de la fibre.

#### **Mesures sanitaires face à la Covid – le marché – les écoles**

Il est capital de respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières. Un commerçant ambulant a fait l'objet d'une mesure provisoire d'exclusion du marché pour ne pas avoir respecté cette nécessité.

*Roger HALEGOUET* : la situation dans les écoles parmi les élèves s'est relativement bien passée. Une classe de l'école publique a été momentanément fermée et deux autres suspendues. L'école privée du Péage semble avoir été plus touchée.

#### **Opération jouets**

La collecte des jouets a été un grand succès tant à la mairie qu'à l'école publique. L'opération sera reconduite.

#### **Le marché de Noël et les vœux annulés**

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, le marché de Noël que devait organiser l'UCAL de Lablachère n'a pu se faire. Les vœux de la municipalité programmés initialement le 9 janvier 2022 sont également annulés.

#### **La distribution des colis de Noël à nos aînés**

173 colis ont été offerts aux personnes âgées de la commune ainsi qu'aux Lablachéroises et Lablachérois des Pervenches et des hôpitaux de Joyeuse et les Vans. Cette opération a été vivement appréciée de nos aînés qui ont été nombreux à nous remercier d'un petit mot sympathique.

#### **Un terrain de rugby et un boulodrome**

Monsieur GILLES président du l'URAM club de rugby à Joyeuse a rencontré le maire. Il cherche une commune d'accueil sur laquelle l'URAM planterait un nouveau stade. Il a recensé quatre sites : deux sur Rosières, un sur Joyeuse et le dernier sur Lablachère. Il priorise Joyeuse à côté du collège et Lablachère quartier de la Raze. Demande si le maire est favorable à cette idée. Le maire lui a répondu oui pour la Raze en attirant son attention sur le problème environnemental très sensible à cet endroit. Puis sur le financement de ce terrain qui devra être porté par la CdC Beaume-Drobie.

Lors de l'assemblée générale de la Pétanque il a été question du boulodrome. Là encore, le conseiller départemental Matthieu SALEL et le maire de Lablachère sont favorables à la conception d'un boulodrome mais le projet doit être porté par la CdC Beaume-Drobie et le financement le plus large possible. Matthieu SALEL a précisé que l'endroit idéal

reste le quartier de la Raze à Lablachère ce que le maire a confirmé en précisant toutefois qu'il n'y aurait aucune rivalité de communes sur l'endroit choisi. Ces deux projets peuvent être estimés financièrement à 1 500 000€ chacun.

#### **Les travaux de Bériasson (station épuration)**

Dominique POUGET-TIRION précise que les travaux avancent normalement même si l'entreprise rencontre beaucoup de rochers. La route sera réouverte à la circulation entre les fêtes. Les travaux reprendront le 6 janvier 2022.

#### **Recensement des zones blanches**

Le département recense les zones blanches de la téléphonie mobile. Il fait appel à la population pour aider à les recenser.

*Régine MARCY* : Il y a-t-il des réponses ?

*Le maire* : trois réponses négatives des membres du conseil

#### **Feux de poubelles**

Les pompiers sont intervenus sur un feu de poubelle à la Brise vendredi 10 décembre 2021. Impossible de savoir si l'incendie est accidentel ou volontaire. Néanmoins, depuis quelques mois il est indéniable que des individus mettent volontairement le feu aux conteneurs poubelles de la région puisque 5 ou 6 incendies de ce type ont été recensés.

#### **Projet photovoltaïque à Serre de Varlet**

Un particulier envisage de reprendre en partie le projet photovoltaïque abandonné par TOTAL. Il lui a été recommandé de se rapprocher de la Communauté de communes et des associations environnementales.

#### **La poste – le chauffage**

Le maire a un contact régulier avec Monsieur SIEM responsable des établissements postaux. Point sur le bureau de poste de Lablachère, volonté de le maintenir ouvert. Par contre, il devient nécessaire d'améliorer le chauffage des trois bureaux qui composent ce service.

#### **Recensement population INSEE**

La population totale recensée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de 2 241 habitants pour 2 174 au précédent recensement.

#### **Centre de secours de Lablachère/Joyeuse**

La première pierre symbolique a été posée le 13 décembre 2021 en présence du député, de la Sénatrice, des représentants de la Région et du Département, du Président du SDIS, des maires et des pompiers. Au permis existant sera ajouté un local destiné à la formation des jeunes pompiers.

*Daniel MORSELLI* : la commune améliorera le pluvial le long du chemin de Rieublanquet. Nous recensons actuellement les propriétaires des terrains sur lesquels existe un réseau pluvial dont il faudra améliorer les performances.

#### **Expérimentation dispositif de reconnaissance et de détection des constructions ou aménagements non déclarés**

Le département des finances publiques expérimente un dispositif de détection des constructions et aménagements non déclarés. Cette recherche à partir d'une technologie d'intelligence artificielle et notamment à partir de prises de vue aériennes, amènera des opérations de relance du propriétaire du bien concerné

### **Tour de table**

**Martine Carrier** : S.O

**Dominique POUGET-TIRION** : le parking du dojo et le terrain mitoyen appartenant à un particulier étaient inondés à chaque grosses pluies depuis les travaux de la route de Planzolles. La faute à une buse pluviale endommagée et bouchée lors de ces travaux. Les entreprises responsables ont réparé ces dégâts.

**Yannick MARCHAL** : le calcul de la redevance des ordures ménagères va être modifié ce qui entraînera une faible augmentation pour les petites communes éloignées.

Des pélicans bleus vont remplacer les anciens conteneurs à cartons.

Les élèves du lycée agricole Olivier de Serre ont beaucoup apprécié de venir découvrir et participer à la restauration de la calade deux jours durant lundi 13 et jeudi 16 décembre 2021.

**Daniel MORSELLI** : un dossier aménagement du Castellet par ADIS (20 logements locatifs et 9 terrains à la vente) est consultable à la mairie. Les travaux ont commencé le 20/12/2021 pour 18 mois.

**Brigitte QUERE** : S.O

**Albert MOZZATTI** : S.O

**Jean-Luc SAUTEL** : rappel des règles sanitaires, le virus est toujours présent.

Des jeunes pratiquent le cyclomoteur sur une roue sur le parking de l'école et font beaucoup de bruit avec leur engin.

*Le maire* : le parking de l'école est leur terrain de jeu ainsi que les abords de Julienne Marcy. L'Agent de la Surveillance de la Voie Publique ne peut être partout d'autant qu'il ne fait que quelques heures par semaine. Les gendarmes ont été alertés. Si les auteurs des bruits excessifs sont connus, le maire les convoque systématiquement avec leurs parents. La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres.

**Régine MARCY** : un problème d'adressage d'un habitant de Lablachère et dont France Télécom ne trouve pas l'adresse.

*Martine CARRIER* : il peut venir me rencontrer afin de régler ce problème

**Corinne LARCHER** : J'ai lu dans le Dauphiné Libéré un projet d'établir un terrain de rugby et un boulodrome sur notre territoire voire notre commune. Qu'en est-il ?

*(réponse ci-dessus dans questions diverses)*

J'ai lu également que le maire de Lablachère avait indiqué qu'il n'y aurait pas de guerre de clocher ?

**Le maire** : j'ai affirmé en effet que quel que soit l'endroit choisi pour construire un boulodrome et un terrain de rugby je ne m'opposerais à aucune hypothèse. Je précise que Matthieu SALEL présent à cette réunion a ajouté que l'endroit idéal restait le quartier de la Raze.

Est-il vrai que le ramassage scolaire à Lablachère pourrait être supprimé parce qu'il se trouve dans un rayon de 3kms autour du nouveau collège ?

**Le maire** : je laisse répondre Thierry BERRES délégué à la CdC Beaume-Drobie

**Thierry BERRES** : le transport scolaire dans sa forme actuelle est maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour la prochaine rentrée, la Région a donné son accord de principe pour maintenir les arrêts. Néanmoins, la CdC Beaume-Drobie maintient la pression jusqu'à obtenir un accord écrit.

**Le maire** : il n'est pas imaginable qu'il en soit autrement et la commune se battra pour qu'il en soit ainsi.

**Corinne LARCHER** : Ou en est la voie douce ou celle qui permettra l'accès au collège en vélo ou à pied ?

**Thierry BERRES** : la réalisation d'une voie d'accès est en cours entre Joyeuse et le collège et devrait être opérationnelle pour la rentrée de février. Concernant Lablachère – le collège, la CdC Beaume-Drobie a décidé d'accélérer le calendrier afin de répondre aux appels à projet pour obtenir des fonds.

**Le maire** : beaucoup d'élèves se rendent-ils en vélo au collège ?

**Corinne LARCHER** : Qu'elle est la situation financière exacte du SMAM il est question d'une tutelle préfectorale ?

**Thierry BERRES** (vice-président au SMAM) : en l'absence d'Éric BOISSIN, président du SMAM, je me permets d'apporter des précisions. Il n'y a en effet plus d'argent pour payer les salaires de janvier 2022. Une mise sous tutelle avait été envisagée mais comme elle n'est pas sans conséquence sur le salaire des employés, nous hésitons à le faire. Néanmoins, une aide de l'Etat de 110 000€ va permettre au SMAM de combler en partie le déficit de 2020. Nous espérons une aide financière pour 2021.

**Régine MARCY** (1<sup>ère</sup> vice-présidente au SMAM) : je confirme les explications de Thierry BERRES

**Corinne LARCHER** : J'ai appris que des propos racistes avaient été proférés dimanche dernier lors d'une rencontre de football à Lablachère.

**Le maire** : en effet j'ai appris cela par le journal et je ne connais pas les détails de cette affaire. Une enquête est ouverte et le club risque d'être sanctionné. De tels propos quel que soit l'endroit sont intolérables. Mais la limite entre racisme et crétinisme est très étroite.

**Corinne LARCHER** : les horaires des commissions sont compliqués car ils ne permettent pas d'être présent lorsqu'on travaille. Il en est de même avec le conseil municipal qui devait alterner entre 18h30 et 20h30 ce qui n'est pas le cas. Enfin, pourquoi ne pas organiser ces réunions en visioconférence ?

**Le maire** : en général le responsable de la commission envoie une convocation aux membres de celles-ci. Lorsqu'il n'obtient pas d'accusé de réception ou une réponse affirmative, il réadapte les horaires à la disponibilité des personnes qui ont répondu. Néanmoins nous allons tâcher d'adapter les horaires à celles et ceux qui travaillent la journée et/ou ne sont pas disponibles en début de soirée. Par contre et je le répète, cela nécessite que l' élu (e) convoqué informe de sa disponibilité ou de son indisponibilité.

En ce qui concerne la visioconférence je suis plutôt favorable au présentiel.

**Roger HALEGOUET** : les travaux de l'école seront terminés y compris la pose de l'interphone.

**Thierry BERRES** : les sujets sur lesquels je voulais intervenir ont été abordés lors du tour de table.

**Martine CARRIER** : beaucoup de questions concernaient la CdC Beaume-Drobie et le SMAM, je regrette que monsieur Éric BOISSIN ne soit pas là pour y répondre.

La parole a été donnée au public :

**Daniel MAYET** (correspondant du Dauphiné Libéré) : je regrette que la convocation du conseil municipal n'a pas été affichée sur les panneaux ni transmis au correspondant ni au journal du Dauphiné Libéré. J'en profite pour présenter madame Karine COUDENE amenée à me remplacer.

**Le maire** : des réflexes se sont peut-être perdus parce que Lablachère est orpheline du Dauphiné Libéré. Plus sérieusement, les comptes-rendus des conseils et la convocation sont systématiquement affichés sur les panneaux communaux. Je vérifierai la raison pour laquelle la convocation de ce conseil n'aurait pas été affichée.

**En conclusion, le Maire souhaite à toutes et à tous une très bonne fin d'année et présente ses meilleurs vœux pour 2022.**

La séance est levée à 21h30

le secrétaire de séance

Thierry BERRES

